

MINISTRE TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE MENGUEME

SECRETARIAT GENERAL

BP : 57 MBALMAYO
Tel : 676 13 15 74



PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MENGUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO BOX: 57 MBALMAYO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION
ORDINAIRE CONSACREE A L'EXAMEN ET L'ADOPTION DES COMPTES
ADMINISTRATIF DU MAIRE ET DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL AU TITRE
DE L'EXERCICE 2024.**

Séance du

12 / JUIN 2025

**Délibération Municipale N° 007 DM/C/MGME/SG/ du 12 / JUIN 2025
Autorisant le Maire à signer les contrats de concession pour la gestion du champ
communal de cacao de YENNESSI**

Nombre de conseillers dont le conseil est composé : 25

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de conseillers absents : 00

Nombre de conseiller(s) décédé(s) : 00

Nombre de conseillers démissionnaires : 00

L'an deux mille vingt-cinq et le, s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de MENGUEME, conformément aux articles 28 et 29 de la Loi n°74/23 du 05 décembre 1974, la session ordinaire du conseil municipal de la Commune de MENGUEME à l'effet d'examiner et d'adopter les Comptes Administratif du Maire et de Gestion du Receveur Municipal au titre de l'exercice 2024.

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu le décret n° 77/41 du 03 Février fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant le pouvoir de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret n° 090/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune de Mengueme ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2010/PM du 1^{er} juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 2022/302 du 14 Juillet 2022 portant nomination de Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o

Vu l'Arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL/ du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020, dans la Commune de MENGUEME, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;



Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;

Vu le budget de l'exercice 2025 de la Commune de MENGUEME ;

Considérant les nécessités de service ;

Sur proposition du Maire et après avis favorable des commissions

DELIBERE :

Article 1^{er} : Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire, ONANA MBA Martin Désiré, à signer les contrats de concession avec les partenaires privés pour l'exploitation du champ de cacao communal de YENNESSI.

Article 2 : La présente délibération qui entre en vigueur dès son approbation par l'autorité de tutelle sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

ONT VOTE

N°	Nom (s) et prénom(s)	Signature	N°	Nom (s) et prénom(s)	Signature
1	ABE ZIBI Max		13	MELANG MBARGA épouse ZEE AKOA	
2	ABENA Laurentine Luc		14	MEMGBA épouse MBA Philomène	
3	AKOA Nicodème		15	MIMBOE épouse MBARGA Crescence	
4	AMOUGOU MINBALA Pierre		16	NGONO OLAMA Agathe	
5	BISSIE Ernestine épouse MANI		17	OMGBA MBARGA Joseph	
6	EBEDE OWONO Prosper		18	ONANA MBA Martin Désiré	
7	EKOSSONO NDZANA Marthe Josette		19	ONANA NDOUGSA Arsène	
8	ENGOLA Thadée		20	OWONA EVOUNA Herman Joseph	
9	ESSAMBA Epse ONANA AKOA Salomé		21	OWONA MANY Gabriel Bernardin	
10	ESSENGUE Gaël Collince		22	OWONO Auguste Benjamin	
11	KOUNA AMVOMO épouse BEKOA Marie		23	NDI ODOUMOU Joachim	
12	MBARGA MBARGA Clément		24	ZANG Appolinaire	
			25	ZOGO AHANDA Bernard	

MENGUEME, le **27 JUIN 2025**

Le Secrétaire de séance

Le Maire



Mbalmayo, le _____

Le PREFET



AMPLIATIONS:

- PREFET/NS/MBYO
- RM/C/MGME
- SG/C/MGME
- Archives/chronos

ONANA MBA Martin Désiré